

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5381 - Dimanche 23 mai 2021 - Prix : 10 DA

Scrutin du 12 juin à Béjaïa

17 listes électorales sur les starting-blocks

Page 3

Campagne électorale

Les candidats axent sur les enjeux du scrutin

Page 3

La guerre des onze jours

Par Mohamed Habili

La nouvelle guerre entre le Hamas et Israël a duré onze jours, alors que la précédente, celle de 2014, s'est étendue sur près de deux mois. La différence entre les deux guerres, à supposer que le mot soit exact pour désigner ce qui n'est après tout qu'une flambée de violence dans un conflit interminable, est tout aussi significative par le bilan des pertes humaines du côté palestinien, celui du côté israélien étant négligeable en comparaison comme chacun sait. Le tribut de sang versé par les habitants de Ghaza a été nettement moins lourd qu'en 2014, ce qui est une conséquence directe de la durée relativement courte des hostilités, mais sans doute aussi du fait que l'armée israélienne n'est pas entrée dans l'enclave palestinienne. Ce qu'on pouvait craindre dans ce genre de situation, les violations d'un cessez-le-feu entrant en vigueur, et avant qu'il ne s'établisse vraiment, ne s'est pas produit cette fois-ci. Mais seulement en ce sens que les armes sont bien restées silencieuses dans Ghaza, car ailleurs, à Jérusalem, d'où est partie l'étincelle ayant mis le feu aux poudres, il y avait encore de l'orage dans l'air jusqu'aux ces toutes dernières heures. Si les choses devaient dégénérer de nouveau, ce serait encore là que cela se passerait.

Suite en page 3

Réception d'un nouveau lot de doses anti-Covid

La vaccination va-t-elle enfin s'accélérer ?



Ph.D. R.

La campagne de vaccination contre le coronavirus en Algérie se poursuit avec l'arrivée de nouvelles quantités de vaccins. Ainsi, un lot de 758 400 doses a été réceptionné ce vendredi et des quantités supplémentaires sont attendues pour demain

Page 2

Pollution marine

Un nouveau projet avec l'UE pour lutter contre les déchets plastiques

Page 4

Aïn Defla

Arrestation de deux individus ayant subtilisé 3 millions de DA via les réseaux sociaux

Page 16

Réception d'un nouveau lot de doses anti-Covid

La vaccination va-t-elle enfin s'accélérer ?

■ La campagne de vaccination contre le coronavirus en Algérie se poursuit avec l'arrivée de nouvelles quantités de vaccins. Ainsi, un lot de 758 400 doses a été réceptionné ce vendredi et des quantités supplémentaires sont attendues pour demain.

Par Louisa Ait Ramdane

L'Algérie entend accélérer le rythme de la vaccination. L'objectif est de vacciner le plus de monde grâce à l'arrivée de doses supplémentaires. Pour accélérer la cadence, l'Institut Pasteur d'Algérie compte recevoir 500 000 autres doses demain. En attendant d'autres arrivages, ces nouvelles doses permettront, un tant soit peu, un redémarrage de la vaccination dont le rythme est qualifié de très lent. Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a même reconnu cette lenteur dans la vaccination qu'il impute à la faiblesse du nombre de doses de vaccin reçues. Depuis son lancement, le 30 janvier dernier, très peu d'Algériens ont été vaccinés, alors que des milliers de citoyens se sont inscrits sur des listes d'attente.

Concernant le nombre de personnes ayant bénéficié du vaccin, des première et deuxième doses, comme c'est le cas dans de nombreux pays, aucun chiffre n'a été avancé par les autorités. Le premier responsable du secteur s'est limité à rassurer quant au bon déroulement de l'opération et à l'absence de complications ou d'effets indésirables chez les personnes vaccinées. Selon le taux avancé par le D^r Mohamed Youf, chef de service infectiologie à l'hôpital de Boufarik, sur les ondes de la Radio nationale, l'opération de



Ph/D. R.

vaccination n'a touché que 0,17 % de la population. Ce qui est minime par rapport à d'autres pays où le taux frôle les 10 %, a-t-il ajouté. Selon le même professeur, l'Algérie a entamé tardivement la campagne vaccinale et il faut maintenant passer à la vitesse supérieure pour anticiper une éventuelle nouvelle vague de contaminations, à la faveur de la résurgence et de la propagation rapide de variants britannique, nigérian et indien dans plusieurs régions du pays.

Le ministre de la Santé a expliqué que ce retard est dû aux quantités réduites réception-

nées par l'Algérie. Il a avancé l'argument que l'opération de vaccination contre le Covid-19 avait pris «une dimension politique» à travers le monde entier, en dépit des correspondances, des contacts par visioconférence et des accords conclus entre l'Algérie et les laboratoires concernés. Il a ajouté, dans ce cadre, que «certaines parties n'ont pas honoré leurs engagements, à l'instar du mécanisme Covax, qui devait fournir à l'Algérie entre 12 et 16 millions de doses». «Le taux de vaccination est lié aux quantités de vaccins que nous avons réceptionnées. Il y a un grand problème

dans le monde entier, même certains pays producteurs. Nous avons signé des contrats et nous avons même payé une partie du prix du vaccin dans certaines situations. Mais nous ne l'avons pas encore reçu», a-t-il regretté.

Ce nouvel arrivage de vaccins s'ajoute au lot de 170 000 doses réceptionnées mercredi dernier par l'Institut Pasteur d'Algérie qui compte recevoir 500 000 autres doses demain lundi, portant ainsi le chiffre global de doses reçues en une semaine à 1 428 400.

Selon le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la récep-

tion d'un lot «important» de ce vaccin est attendue pour juin prochain, ce qui permettra de couvrir une forte demande des citoyens. Le ministère de la Santé a lancé une campagne de vaccination fin janvier après avoir reçu un premier lot de 50 000 doses du vaccin Sputnik V. Un autre lot de 50 000 doses du vaccin AstraZeneca a été réceptionné avant de recevoir un don de 200 000 doses du vaccin Sinopharm. Une seconde réception du vaccin Sputnik V, annoncée pour le 11 mars, a eu lieu selon le ministre de la Santé. Il s'agit de 30 000 doses.

L. A. R.

L'Education nationale en ébullition

Les syndicats menacent de boycotter les examens de fin d'année

Ne croyant plus au dialogue avec le ministère, les syndicats indépendants du secteur de l'Education ont annoncé, dans un communiqué, l'organisation d'un sit-in de protestation mercredi prochain devant l'annexe du ministère de l'Education du «Ruisseau» et le «boycott administratif de toutes les activités de fin d'année». Après plusieurs grèves, des sit-in devant les différentes directions de l'Education, et suite à une série de rencontres avec le ministre de l'Education nationale qui n'a abouti «à rien», les syndicats indépendants du secteur de l'Education annoncent la poursuite de leurs mouvements de protestation. En effet, dans un communiqué signé par treize syndicats et publié sur la page Facebook du Conseil des lycées d'Alger (CLA), il est indiqué que devant la dégradation du pouvoir d'achat des enseignants et les travailleurs dans le secteur de l'Education et la situation professionnelle de ces derniers, plusieurs syndicats ont été poussés à entamer des mouvements de protestation, notamment les grèves des 9, 10 et 11 mai et l'organisation de sit-in devant les



directions de l'éducation, et vu que le ministre n'a pas apporté de réponses concrètes et convenues aux revendications soulevées lors des réunions. Certains syndicalistes estiment même qu'il y a «absence de volonté pour améliorer la situation de l'enseignant, dénoncée à travers les multiples mouvements de

contestation». Les syndicats indépendants ont décidé d'organiser un sit-in de protestation devant l'annexe du ministère de l'Education du «Ruisseau» mercredi prochain à 11h. Ils annoncent dans leur communiqué «le boycott administratif de toutes les activités de fin d'année». Le communiqué des syndicats

indépendants a également annoncé «la possibilité de boycotter les examens officiels de fin d'année», dans le cas où le gouvernement ne prend pas en charge les revendications socio-professionnelles des travailleurs de l'Education. La position finale à ce sujet «sera déterminée lors de la prochaine réunion qui se tiendra après le sit-in». Les syndicats indépendants ont appelé le gouvernement, à travers le même communiqué, à «interagir positivement pour résoudre la situation et prendre les mesures appropriées pour répondre aux revendications soulevées, afin de préserver la stabilité du secteur». Enfin, les syndicats réitérent leurs revendications socio-professionnelles et pédagogiques, déjà exprimées et déposées sur

le bureau du ministre de l'Education. Amélioration du pouvoir d'achat est le mot d'ordre générique de ces revendications qui portent sur «la majoration du point indiciaire dans le calcul des salaires, la révision du système des primes et indemnités, le rétablissement du droit à la retraite sans conditions d'âge et la permanisation des travailleurs des corps communs». Sur le plan pédagogique, les cinq syndicats réclament «la réforme du système éducatif» ainsi que «la révision des programmes scolaires», insistant auprès de la tutelle pour que le partenaire social soit associé aux consultations pour poser sur la table leurs propositions.

Thinhinene Khouchi

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 217 nouveaux cas et 6 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 6 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit deux cas de plus qu'hier (4), portant à 3 411 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 217 cas, soit 61 cas de moins par rapport au bilan d'hier (278), pour atteindre, au total, 126 651 cas confirmés.

R. N.

Campagne électorale

Les candidats axent sur les enjeux du scrutin

■ La campagne électorale pour les élections du 12 juin prochain est entrée hier dans son troisième jour. Les candidats, dont des chefs de partis, continuent de sillonner le pays, organisant des meetings et rencontres pour convaincre les citoyens d'aller voter.



Fatima-Zohra Zerouati (TAJ)



Djamel Benabdeslam (FAN)

Par Aomar Fekrache

Dans leur argumentaire, les politiques s'adressent tantôt au cœur, tantôt à la raison, en attirant l'attention sur les enjeux à venir. Hier, le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, a appelé, depuis Maghnia (Tlemcen), le peuple algérien à voter en «masse» pour construire des institutions «fortes» et faire face à tous les défis et menaces qui guettent le pays. «Nous devons agir en tant que citoyens responsables et honorables pour faire face aux ennemis du pays qui visent l'affaiblissement de l'Etat algérien et ses institutions, suivant des objectifs et des agendas étrangers», a-t-il souligné, indiquant que son parti milite pour une Algérie nouvelle, «une des revendications du Hirak populaire authentique qui visent à construire une société cohérente et des institutions fortes qui servent les intérêts du peuple

algérien». De son côté, la présidente du parti «Tajamoue Amel el-Djazair» (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a insisté hier, dans un meeting à Médéa, sur l'impératif de «réhabiliter» l'acte politique et amorcer une «rupture totale» avec les pratiques qui ont enfoncé le pays dans la crise. «La crise que vit actuellement le pays est politique et la solution à celle-ci ne peut être que d'ordre politique», a-t-elle déclaré. Le scrutin du 12 juin constitue «le passage vers de nouvelles pratiques et us politiques où l'élu doit être au service exclusif de la population, son porte-voix et le défenseur de ses droits», a-t-elle fait savoir, ajoutant que les candidats élus «doivent être en mesure de proposer des alternatives et des solutions» aux problèmes que vit la société. Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El Bina, a, quant à lui, appelé vendredi depuis Constantine les militants et les sympathisants de son parti, et à travers eux les citoyens, à aller en masse aux

urnes le jour du scrutin. Comme il a appelé, lors d'un meeting populaire, à la préservation du référent religieux national étant «le rempart et le pilier de l'édification d'un Etat fort». Le SG du FLN, Abou El-Fadhl Baadji, a déclaré vendredi, lors d'un meeting à Boussaâda (M'sila), que la participation de sa formation politique aux prochaines législatures constituait «une contribution à l'édification des institutions de la nouvelle ère». Baadji a ajouté que «la nouvelle ère à laquelle contribue le FLN inclut le respect de la volonté populaire à travers la transparence des élections et la formation d'un gouvernement issu de la majorité qui se dégagera de la volonté populaire». Et d'expliquer que l'objectif de la participation de son parti est de «barrer la route devant les partisans de la période de transition», soulignant que «nul n'a actuellement le droit de s'exprimer au nom du peuple algérien, excepté le président de la République, élu par le peuple». A

Chelghoum Laid (Mila), le président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaid, a affirmé que les législatives constituent «une opportunité pour édifier des institutions légitimes de l'Etat». Belaid a également fait part de son espoir que la nouvelle APN puisse «rassembler les meilleurs enfants de l'Algérie», appelant à «unir les énergies pour opérer un démarrage sain du processus d'édification du pays». Pour sa part, le SG de l'ANR, Belkacem Sahli, a souligné, à El Bayadh, que les élections législatives du 12 juin constituaient une «concrétisation de la souveraineté populaire». Le SG du parti El-Karama, Mohamed Daoui, a affirmé, hier à Ouargla, que ces législatives constituent «un grand défi pour le peuple algérien appelé à être au niveau des attentes exprimées par le Hirak pour opérer le changement et contribuer à la construction d'une Algérie nouvelle».

F. F.

Scrutin du 12 juin à Béjaïa

17 listes électorales sur les starting-blocks

La wilaya de Béjaïa sera présente avec 17 listes de candidatures dans la course aux élections législatives du 12 juin prochain. Ces listes ont été confirmées par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) de la wilaya de Béjaïa, présidée par Achour Hachemaoui. On compte trois listes indépendantes et 14 listes partisanes sur les 20 listes initialement déposées. Trois listes ont été invalidées. Il s'agit de celles des formations politiques El-Karama, TAJ et le MEN qui n'ont

pas réussi à remplacer les candidats dont les dossiers ont été rejetés en raison de leur situation vis-à-vis des impôts ou du service national. Concernant les dossiers de candidatures rejetés, il y a, au total, six dossiers dont 2 appartenant au FLN, 1 à Sawt Echaâb, 1 dossier de Harakat El-Bina et 2 autres appartenant aux listes indépendantes. Après l'étude des recours, le tribunal administratif et le Conseil d'Etat ont confirmé le rejet des dossiers des candidats, ceci avant que les

trois partis politiques et la liste indépendante procèdent au remplacement des dossiers rejetés par d'autres pour pouvoir rester en course. A noter que 9 sièges parlementaires sont prévus par la loi en faveur de la wilaya Béjaïa, sans compter 3 suppléants, soit deux sièges de moins comparativement aux élections législatives précédentes. Par ailleurs, pas moins de 221 dossiers de candidats aux législatives prochaines, dont 68 dossiers de candidats sup-

pléants, ont été validés par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) de la wilaya de Béjaïa. Pour rappel, la campagne électorale pour les élections législatives prochaines durera 23 jours. Elle a débuté jeudi dernier et devrait être clôturée trois jours avant la date du scrutin, selon l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral.

H. Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

La guerre des onze jours

Suite de la page une

L'élément déclencheur de cette guerre ne s'est pas trouvé à Gaza en effet, mais à Jérusalem-Est, où des extrémistes israéliens voulaient faire expulser de chez eux des Maqdisis depuis toujours. Cette affaire étant encore en suspens, elle peut toujours reprendre, et du même coup provoquer une autre guerre à Gaza. Il suffirait pour cela que la justice israélienne plaide en faveur des colons nouveaux débarqués. Il semble qu'elle s'en garderait bien, encore qu'il ne faille en l'occurrence jurer de rien. Tout reste possible, d'autant que c'est de l'issue judiciaire de cette affaire que dépendra le droit des belligérants de crier ou non victoire au strict plan militaire. Les Ghazaouis ne s'étant pas dans ce cas précis battus pour eux-mêmes mais pour les Maqdisis leurs frères, pour que ceux-ci ne soient pas victimes d'une injustice, leurs sacrifices ne seront couronnés de succès que si ces derniers conservent leurs maisons. Autrement la guerre reprendra. Dans ce cas tout au moins, il y a moyen de savoir qui a emporté la partie et qui l'a perdue. Ce sont les Palestiniens, à la condition que les expulsions de Jérusalem-Est soient définitivement mises en échec. Or on peut compter sur les autorités israéliennes pour faire tirer en longueur l'affaire, d'autant que la victoire, qu'elles-mêmes proclament, tout en se gardant de la crier par-dessus les toits, comme font en revanche les Palestiniens où qu'ils se trouvent, en est étroitement tributaire. Même si pour elles la vraie victoire, celle à laquelle elles ont aspiré non sans ardeur, dont elles ont même cru par deux fois se saisir ces onze jours de guerre, c'est la liquidation de Mohammed Deif, le chef de la branche armée du Hamas, celui que les siens surnomment «le chat aux neuf vies», pour avoir tant de fois survécu aux tirs de haute précision de l'armée israélienne. Pour les chefs militaires israéliens, l'avoir manqué deux fois, peut-être de très peu, ce qui est d'autant plus rageant, c'est cela le véritable échec, celui qui les empêche de crier victoire à leur tour, bien qu'ils prétendent avoir réalisé les objectifs qu'ils s'étaient fixés en la circonstance.

M. H.

Pollution marine

Un nouveau projet avec l'UE pour lutter contre les déchets plastiques

■ Le projet d'appui dans les domaines de l'eau et de l'environnement «WES» (Water and Environment Support), financé par l'Union européenne, vient de lancer en Algérie une intervention ayant pour but de lutter contre la pollution marine due notamment aux déchets plastiques, a appris l'APS auprès du ministère de l'Environnement.

Par Hamid N.

L'intervention porte particulièrement sur les dispositifs de surveillance de l'évolution de la pollution et les mesures à mettre en place en réponse à cette problématique,

Mali

La mise en œuvre de l'Accord d'Alger enregistre d'importants progrès

La Médiation internationale au Mali a indiqué que la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger, a enregistré d'importants progrès, selon un communiqué de la Mission intégrée multidimensionnelle de l'ONU pour la stabilisation au Mali (Minusma).

«La médiation qui s'est réunie jeudi pour échanger sur l'état de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, six ans après sa signature, et ce, à la lumière des derniers développements de la situation socio-politique dans le pays, notamment les consultations en cours en vue de la formation d'un nouveau gouvernement, a relevé que malgré les lenteurs inhérentes à toute dynamique de paix, la mise en œuvre de l'Accord a enregistré d'importants progrès», a précisé le communiqué. Dans ce sens, la médiation a appelé les Parties signataires à «œuvrer à la préservation des acquis et à redoubler d'efforts, notamment au sein du cadre de concertation inter-malien, pour parvenir à des solutions appropriées aux questions restantes et permettre, par là même, à la population de cueillir, pleinement, les dividendes de la paix».

Elle a également réitéré «son soutien à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix» et a réaffirmé, en cette période charnière de la Transition, «sa disponibilité à apporter toute contribution à même de faciliter la recherche des solutions à ces questions».

La médiation a appelé à la fin de sa réunion l'ensemble des partenaires à «poursuivre leur appui au processus de paix au Mali», a conclu le communiqué de la Minusma.

L'Accord pour la paix et la réconciliation signé en 2015, après plusieurs rounds de négociations tenus à Alger, a été signé par le gouvernement malien et plusieurs groupes politico-militaires réunis au sein de la Coordination des mouvements de l'Azawad.

R. N.

selon un responsable au ministère, soulignant qu'une surveillance exhaustive permettra au pays de prendre des décisions avisées et de déterminer les actions à engager en priorité pour résoudre le problème de la pollution marine.

Elle vise essentiellement à renforcer la capacité des différents acteurs en Algérie à soutenir la mise en œuvre des politiques environnementales destinées à éliminer les déchets marins et à protéger les zones littorales. A la faveur de ce projet, des données précises seront produites sur les quantités, les types, la composition et les sources des déchets présents à la surface de la mer (en zone pélagique) et des déchets reposant sur les fonds marins (en zone benthique).

WES est un projet régional conçu pour contribuer à la mise en œuvre d'une approche intégrée de la réduction et de la prévention de la pollution.

Son intervention en Algérie s'inscrit dans le cadre du Plan régional sur la gestion des déchets marins en Méditerranée, adopté par les parties contractantes à la convention de Barcelone.

Ainsi, les pays de la Méditerranée sont tenus d'inclure des mesures de lutte contre la pollution marine dans leurs plans d'actions nationaux respectifs.

L'Algérie a déjà mis en œuvre plusieurs mesures pilotes dans ses ports et dans différentes zones pilotes.

En outre, le ministère de l'Environnement a lancé en 2020 le processus de l'actualisation de

la Stratégie nationale de la gestion intégrée des zones côtières, élaborée en 2015.

«L'actualisation est motivée par l'évolution du contexte national tant sur le plan législatif et institutionnel que sur le plan économique», a-t-on expliqué de même source, tout en soulignant que la nouvelle stratégie prévoit des activités prioritaires liées à la problématique de la gestion des déchets marins.

«Cette stratégie devrait faire l'objet d'une adoption par le gouvernement en 2021», ajoute le même responsable.

Le plastique à usage unique est responsable de 50 % de la pollution marine

Selon le ministère, l'utilisation du plastique à usage unique à l'instar des bouteilles, des pailles, des cotons-tiges et des filtres de cigarette ainsi que des emballages, est la cause de 50 % de la pollution marine.

C'est ce qui ressort d'une étude menée en 2018 visant la caractérisation des déchets marins et côtiers dans neuf wilayas côtières. L'étude a été réalisée par le ministère de l'Environnement, avec l'appui du Plan d'action pour la Méditerranée à travers son programme Med-Pol et l'initiative SWIM-H2020.

Le traitement des données a fait ressortir que les matériaux en plastique (y compris le plastique à usage unique) constituent 75 % des déchets, suivis du caoutchouc avec 9 %. Les articles en papier et en métal



Ph/D. R.

représentaient respectivement 6 % et 5 %, suivis par le bois transformé et le verre/céramique (2 % pour chacun), a-t-on précisé. Tout en rappelant que dans la Méditerranée sont rejetés chaque année 600 000 tonnes de plastiques représentant l'équivalent de 34 000 bouteilles de plastiques par minute, le responsable a relevé qu'en Algérie, le plastique occupe à lui seul pas moins de 17 % de la quantité totale de déchets générés, soit

130 000 tonnes/an de déchets.

«Outre les aspects environnementaux, la récupération des déchets recyclables revêt désormais une grande importance dans le développement de l'économie verte en ayant des effets directs sur la croissance économique en Algérie, où pas moins de 2 900 recycleurs ont été dénombrés», a souligné le responsable.

H. N.

Economie verte

Accompagnement de 400 porteurs de projets par le ministère de l'Environnement

Plus de 400 porteurs de projets dans le domaine de l'économie verte bénéficient actuellement d'un accompagnement du ministère de l'Environnement afin de concrétiser leurs idées innovantes, a indiqué à l'APS un responsable au ministère.

En effet, le ministère a mis à la disposition des porteurs de projets dans le domaine de l'environnement, relevant de start-up et de micro-entreprises, une cellule interne pour les orienter et les aider notamment sur le plan procédural. Depuis sa création en novembre 2020, cette cellule a reçu plus de 400 dossiers et s'attelle actuellement à accompagner ces jeunes promoteurs. «Le développement de l'économie circulaire et de l'économie verte constitue le but suprême de

toutes ces actions», a souligné le président de la cellule, Larbi Réda Youyou.

Ces projets concernent notamment le domaine de la gestion, la collecte, le tri, le recyclage des déchets, la valorisation des déchets organiques en compost, de construction (déchets inertes), et ceux à haute valeur ajoutée comme les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et le verre. Ils portent également sur des idées innovantes dans les domaines de la communication et la sensibilisation, les plateformes numériques dédiées au secteur de l'Environnement, la qualité de l'air, la biodiversité, l'agro-écologie, l'assainissement urbain, les eaux usées et l'éco-tourisme, selon le président de la cellule.

Les porteurs de projets sont reçus deux fois par mois (le deuxième et le dernier jeudi de chaque mois) par les membres de la cellule au niveau du siège du ministère de l'Environnement, et cela après avoir rempli un formulaire sur le site internet du ministère. M. Youyou a expliqué que l'action de la cellule d'orientation se traduit à travers l'accompagnement et l'orientation des jeunes promoteurs dans leurs démarches administratives ainsi que dans les aspects techniques liés à leurs projets.

Il bénéficie également des avis des experts du secteur sur l'opportunité de leurs projets par rapport à la stratégie du secteur de l'Environnement, de la facilitation des contacts avec les parties concernées ainsi que les divers dispositifs existants pour

concrétiser leurs projets, a noté le responsable.

Parmi les actions de la cellule ayant pour fin d'assurer un accompagnement efficace, la diffusion des projets novateurs auprès des acteurs concernés, des formations spécifiques à l'intention de ces jeunes promoteurs ainsi que le suivi de leurs projets, selon le président de la cellule. S'agissant des problèmes rencontrés par ces porteurs de projets, M. Youyou a cité particulièrement les difficultés liées aux financements, au foncier industriel, à la méconnaissance des procédures administratives et des organismes en charge de la gestion des projets ainsi qu'à l'insuffisance de l'expertise technique pour la finalisation des projets.

Hocine H.

Ghardaïa et El Menea

Sadeg : plus de 2 milliard DA de créances à recouvrer

■ Les créances impayées détenues par la Société algérienne de distribution d'électricité et gaz (Sadeg) sur l'ensemble des abonnés des wilayas de Ghardaïa et d'El Menea, ont atteint une ardoise de plus de 2,9 milliards de dinars, indique, hier, un communiqué de presse remis à l'APS par la direction locale de la Sadeg (filiale du Groupe Sonelgaz).



Par Salem K.

Ces créances (selon un bilan arrêté au 30 avril dernier) en souffrance ont concerné autant les secteurs des administrations, entreprises publiques, agriculture et de l'industrie à hauteur de 1,9 milliard de dinars que les clients ordinaires ou ménages avec 910 millions de dinars, a-t-on précisé.

Ce manque à gagner qui pèse lourdement et négativement sur la dynamique interne de l'entreprise en matière d'amélioration des prestations de service est la conséquence directe d'un cumul de créances engen-

dré par la crise sanitaire de la pandémie de coronavirus, a-t-on signalé. Le cumul des dettes impayées par 92 612 clients représente 62 % des abonnés de ces deux wilayas, estimés à 150 076 abonnés, selon le communiqué précisant que la direction générale de l'entreprise a décidé de ne pas interrompre l'alimentation en énergie des abonnés durant cette période.

«L'activité de recouvrement a enregistré son plus bas niveau depuis le début de la pandémie sanitaire de Covid-19 et les mesures de confinement décidées par les pouvoirs publics pour endiguer la propagation du virus coronarien, par conséquent

les moyens de l'entreprise s'affaiblissent de jour en jour», a expliqué le chargé de la communication de l'entreprise, Yahia Abbas.

Dans ce contexte, les services de la direction locale de la Sadeg s'attellent à sensibiliser les abonnés à s'acquitter de leurs redevances à travers un système de paiement multicanal, le paiement électronique qui offre aux abonnés de payer les créances dues et autres factures dans les différentes agences postales, bancaires, ainsi que dans les points de services de proximité de la Sonelgaz créés dans les différents quartiers urbanisés des deux wilayas.

Dans une optique d'optimisa-

tion, les services de recouvrement de la société ont eu recours à la sensibilisation par des émissions radiophoniques et également à l'envoi des messages (SMS) aux abonnés en les invitant à s'acquitter de leurs redevances. Des négociations à l'amiable avec des abonnés et la mise en place d'échéanciers sont également effectués pour recouvrer les créances impayées.

Pour autant, l'entreprise n'a pas été astreinte à baisser les bras, réalisant des résultats «intéressants», qu'il s'agisse de l'extension du réseau, et/ou de l'amélioration de ses prestations.

Dans ce cadre, un investissement de 200 millions de dinars a été mobilisé par l'entreprise durant l'année en cours, pour la réalisation d'un réseau de 39 kilomètres de lignes électriques, dont 24,38 km linéaires de lignes de moyenne tension et 14,62 km de basse tension ainsi que l'installation de 13 nouveaux postes de transformateur pour faire face à une forte expansion de la demande en énergie électrique et sécuriser l'alimentation énergétique dans les différentes localités des deux wilayas.

Cet investissement vise le renforcement du réseau de transport et de répartition de l'électricité, l'amélioration et la sécurité d'alimentation en électricité et la fiabilité du réseau à travers l'augmentation de la capacité de transit des lignes de transport et la réduction du taux des pertes techniques du réseau, a-t-on fait savoir.

Les deux wilayas (Ghardaïa et

El Menea) totalisent 150 076 abonnés au réseau électrique et plus de 89 685 autres au réseau de gaz naturel, soit un taux d'électrification de 98,84 % et 73,95 % taux de pénétration de gaz naturel. Elles disposent également de 6 269 km linéaires de réseau électrique (moyenne et basse tension), de 3 256 postes de transformateurs et de 1 815 km linéaires de réseau de gaz naturel, ainsi que 17 distributeurs publics et une station GPL à Guerrara (wilaya de Ghardaïa), selon les statistiques de cette entreprise. S. K.

Zone euro

La croissance du secteur privé au plus haut depuis 3 ans

L'ACTIVITÉ du secteur privé dans la zone euro a enregistré en mai sa plus forte croissance en plus de trois ans, grâce à la levée progressive des restrictions sanitaires, selon la première estimation vendredi de l'indice PMI composite du cabinet Markit.

Cet indice a progressé à 56,9, après 53,8 en avril. Un chiffre inférieur à 50 signifie que l'activité se contracte, alors qu'à l'inverse elle progresse si le chiffre est supérieur à ce seuil.

«Les entrées de commandes ont augmenté à un niveau jamais atteint depuis près de 15 ans. L'optimisme des entreprises pour l'année à venir a continué à atteindre de nouveaux sommets», a souligné Markit dans un communiqué, tout en s'inquiétant de pressions à la hausse sur les prix.

«Les indicateurs de prix ont encore augmenté, atteignant des sommets historiques dans l'industrie manufacturière car la demande a continué à dépasser l'offre pour de nombreux biens et services», a expliqué le cabinet d'études.

«Les mesures de restrictions liées au virus ont été allégées en mai au plus bas niveau depuis octobre, facilitant une amélioration particulièrement marquée de l'activité dans le secteur des services, tandis que l'expansion des activités reste proche de ses records», a commenté Chris Williamson, économiste en chef de Markit.

«La croissance aurait même été encore plus forte sans des retards records dans les chaînes d'approvisionnement et des difficultés à redémarrer des usines suffisamment vite pour répondre à la demande», a-t-il ajouté. «Ce déséquilibre entre l'offre et la demande a augmenté la pression sur les prix», selon lui. K. Y.

Finance

La France souhaite renforcer encore les investissements en Europe

Le ministre français des Finances, Bruno Le Maire, a plaidé vendredi pour un renforcement des investissements en Europe, afin d'améliorer le rattrapage économique après la pandémie et lui permettre de rivaliser avec la Chine et les Etats-Unis.

«Aujourd'hui la croissance est bien orientée en Europe, les résultats sont bons, les investissements sont là», a constaté M. Le Maire, lors d'une réunion avec ses homologues de l'Union européenne à Lisbonne.

Il a souligné que le continent retrouverait au début de l'année 2022, son niveau économique d'avant-crise, notamment grâce à la mise en œuvre d'un plan de relance de 750 milliards d'euros, décidé en juillet 2020.

«Mais est-ce que c'est assez ou bien est-ce que nous voulons faire mieux ?», a-t-il interrogé, se disant convaincu que l'Europe devait «améliorer son potentiel de croissance».

«C'est cela qui nous permettra d'avoir les meilleures technologies, les meilleures innovations, une industrie qui fonctionne bien (...), mais ça suppose plus d'investissements», a-t-il dit, en expliquant qu'il allait ouvrir le débat avec les autres responsables européens, sans préciser les instruments qui pourraient être activés.

Le produit intérieur brut (PIB) de l'UE a davantage chuté pendant la crise sanitaire que celui des Etats-Unis et de la Chine, mais il est aussi en train de rebondir moins vite que chez ces

deux rivaux. Cette divergence dans les trajectoires de croissance inquiète de nombreux économistes. «L'enjeu, c'est de savoir dans quelle division l'Europe veut jouer au XXI^e siècle, est-ce qu'elle veut laisser la Chine et les Etats-Unis en première division et être reléguée en deuxième division», a affirmé Bruno Le Maire. Il a cependant rappelé que «la priorité» était la ratification par les 27 Etats membres de la décision permettant d'emprunter en commun pour financer le plan de relance, afin que les premiers décaissements puissent avoir lieu, au mieux, fin juillet, et viennent financer les projets nationaux. Cinq pays manquent encore à l'appel. Selon une source européenne, une majorité des ministres des Finances réunis à

Lisbonne était cependant réticente à discuter d'un nouveau plan d'investissements, alors que le plan de relance décidé l'an dernier n'est pas complètement sur les rails.

L'Europe n'en a «bien sûr» pas fini avec ses efforts pour se sortir du choc de la pandémie, a déclaré le commissaire européen à l'Economie, Paolo Gentiloni, lors d'une conférence de presse. «Nous savons que nous avons un besoin énorme d'investissements publics dans les prochaines années si nous sommes sérieux dans nos intentions verte et numérique, a-t-il ajouté. Mais le moment actuel est celui de la mise en œuvre de ce que nous avons décidé il y a un an».

Bilal C.

Sites rupestres de Béchar

Un schéma de protection et de sauvegarde, une nécessité

■ Quelque 550 sites d'une importance historique avérée ont été inventoriés à travers les territoires des wilayas de Béchar et Béni-Abbès par la direction du secteur de la Culture et des Arts.



Par Adéla S.

Il s'agit de ksour, dont trois classés au patrimoine national matériel (Taghit, Mougheul et Béni-Abbès), de stations de gravures rupestres à l'exemple de celles de Erg-Farradj dans la daïra d'Abadla au nombre de six, de

tumulus, de cimetières médiévaux, de grottes d'abris et autres lieux d'une grande importance pour la connaissance de l'histoire de ces régions du sud-ouest du pays, selon le coordinateur du patrimoine culturel à la Direction locale de la culture et des arts, Abdelhamid Nougai.

Les sites d'art rupestre dans

la wilaya sont en attente d'un schéma de protection et de valorisation, pour les préserver et les mettre à l'abri de la dégradation. Les nombreux sites de la wilaya, dont un de gravures rupestres (représentant des bovidés), récemment découvert dans la région frontalière de Béni-Ounif (Nord de Bechar), présentent un

intérêt important dans la connaissance de l'histoire humaine et du pays, a affirmé la même source. La découverte de ce site démontre que les humains et certaines espèces animales disparues ont longtemps vécu dans la région de Béchar, qui compte plusieurs sites du genre à Taghit et Abadla, ainsi que celui de Marhouma (wilaya de Béni-Abbès), a fait savoir M. Nougai. Ainsi, la mise en œuvre du schéma de protection, de sauvegarde et de mise en valeur des stations de gravures rupestres de Taghit est tributaire de la promulgation du texte réglementaire pour l'application de ce schéma, a-t-il également précisé.

«Le projet de ce schéma, dont les dossiers culturels, administratifs et études techniques ont été finalisés par la Direction locale du secteur et approuvés par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en début du mois de juin 2016, a été adressé au ministère de tutelle et nous attendons son approbation par les instances nationales et sa parution au Journal officiel, pour pouvoir le concrétiser sur le terrain», a-t-il précisé. «La mise au point de ce schéma par un bureau d'études spécialisé, s'inscrivant au titre de la législation nationale en matière d'élaboration de schémas de

protection des sites patrimoniaux et des zones protégées, est un moyen efficace pour une réelle protection des stations de gravures de la région de Zaouïa Tahtania, à quelques encablures de la commune de Taghit (97 km au sud de Béchar)», a ajouté M. Nougai. Ces stations, localisées sur une zone à protéger de 500 hectares, sont des gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sur les roches mettent en évidence, outre des représentations humaines, plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des autruches, des gazelles, des chameaux et des girafes, a fait savoir le même responsable. Le schéma de protection des sites historiques vise à mettre un terme aux dégradations et autres actes de vandalisme par certains individus, dont des touristes en visite dans cette région à haute valeur touristique, constatés sur le site. Ce plan de protection et de valorisation de ce site de l'histoire humaine, accueilli avec enthousiasme, tant par les élus que la société civile de Taghit, prévoit, une fois matérialisé, l'aménagement de l'axe routier menant à ces stations (au nombre de deux), et ce, sur un linéaire de 20 km, en plus de la création d'un centre d'orientation et d'information sur l'art rupestre, la mise en place d'un musée de la préhistoire à Taghit, du renforcement du gardiennage des lieux et du lancement du processus de son classement au patrimoine matériel de l'humanité, estime M. Nougai.

A. S.

Pour faire connaître le patrimoine de la région

Édition prochaine d'un guide sur Tissemsilt

Un guide pour faire connaître le patrimoine matériel et immatériel que recèle la wilaya de Tissemsilt sera prochainement édité, a-t-on appris, mercredi, auprès de la maison de la culture «Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem», initiatrice.

En marge de la cérémonie de clôture de la célébration du Mois du patrimoine, le directeur de la maison de la culture «Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem», Tayeb Bentouati, a indiqué que l'édition de ce guide, en phase d'élaboration

en collaboration avec plusieurs instances publiques, dont l'annexe de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels et la Chambre d'artisanat et des métiers, aura lieu fin août prochain.

Le guide permettra aux étudiants et chercheurs en patrimoine de s'informer sur les sites archéologiques dont regorge la région, dont le fort de «Taza» dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, témoin de la résistance menée par le fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'armée coloniale françai-

se, ainsi que les sépultures romaines d'Ain Tekria de la région de Khémisti.

Il fournira également des informations précises et des images du patrimoine local, telles que l'artisanat traditionnel, la fantasia, les chants, la poésie, le folklore, les chants féminins «Merboua» et «Negadi» et les us et coutumes de la région de l'Ouarsenis, selon M. Bentouati.

Le guide comporte aussi des contributions de spécialistes, chercheurs et universitaires qui mettent la lumière sur les legs culturels matériels et immatériels

de la wilaya.

La cérémonie de clôture du Mois du patrimoine, organisée à la commune de Bordj Emir Abdelkader, a été marquée par des expositions d'artisanat et d'affiches sur le site archéologique du fort de «Taza», en plus de la projection d'une vidéo sur les travaux de fouilles dans le site historique, effectués par une équipe d'étudiants chercheurs de l'Université Alger 2, chapeauté par le spécialiste en archéologie, le Professeur Azzeddine Bouyahiaoui.

F. H.

Retour en salles du Festival d'Annecy

Dix films d'animation en compétition

Dix films d'animation seront présentés dans la compétition principale du Festival d'Annecy, dans les Alpes, rendez-vous majeur du cinéma d'animation, qui se tiendra en salles et en ligne du 14 au 19 juin.

Annecy est le premier festival international de cinéma à être organisé physiquement en France depuis la réouverture des lieux culturels, et avant le grand retour de Cannes, en juillet.

Face à la situation sanitaire, le

festival qui fête ses 60 ans «a dû s'adapter mais n'a pas transigé», a souligné le délégué artistique du festival, Marcel Jean, lors d'une conférence de presse. «Il y a eu un peu moins de long-métrages proposés aux sélectionneurs, mais la qualité était là».

Parmi les tendances de cette année, de nombreux films asiatiques, de pays à forte tradition d'animation comme le Japon et la Corée du Sud, mais aussi des Philippines par exemple («Hayao

Ka ! The Nimfa Dimaano Story» d'Avid Liongoren), des long-métrages explorant les thèmes «géopolitiques», dans la lignée de «Valse avec Bachir» ou «Persépolis», et des œuvres d'artistes solitaires, ayant mené leur projet de bout en bout, a-t-il ajouté.

Font notamment partie de la sélection un film japonais «très attendu des amateurs d'animation», selon les organisateurs, «The Deer King» de Masashi Ando (collaborateur d'Hayao

Miyazaki) et Masayuki Miyaji, et «Ma famille afghane», œuvre franco-tchèque de Michaela Pavlatova sur «l'expérience d'une occidentale installée en Afghanistan».

Le festival, qui compte 45 % de réalisatrices dans la sélection, consacrera un focus à l'animation africaine, présente au marché du film et dans plusieurs catégories – mais pas parmi les 10 films de la compétition officielle la plus prestigieuse.

M. K.

Institut culturel Italien Hommage à Federico Fellini

L'INSTITUT culturel italien continue son hommage à Federico Fellini, interrompu en octobre 2020. Elle vous convie ce lundi 24 mai 2021 à la salle polyvalente, à 16h00 et à 18h30 à la projection du film «Amarcord». Synopsis : Dans un bourg italien près de la mer, à l'heure du fascisme triomphant, les enfants traînaient, cherchant des victimes pour leurs blagues innocentes. L'un d'eux va connaître, en l'espace d'une année, une série d'expériences tour à tour drôles, savoureuses et poignantes... L'entrée est gratuite dans la limite des places disponibles (Sous réservation par e-mail : icalgeri.fellini100@gmail.com). Dans le cadre du protocole sanitaire Covid, l'accueil du public se tient dans le respect obligatoire des règles barrières.

L. B.



Proche-Orient

Semblant de retour à la normale à Ghaza, la diplomatie au chevet de l'après

■ Cafés rouverts, pêcheurs qui s'appêtent à reprendre la mer et commerçants qui essuient la poussière : Ghaza semblait renouer avec la normalité hier à l'heure où s'organise l'aide d'urgence et se discute la reconstruction de l'enclave palestinienne, ravagée par 11 jours de conflit avec Israël.

Par Mourad M.

Les secouristes recherchent toujours dans les décombres des survivants après avoir retiré vendredi cinq dépouilles ainsi qu'une dizaine de survivants des tunnels souterrains bombardés par l'armée israélienne.

Les hostilités entre le mouvement islamiste Hamas, qui contrôle la bande de Ghaza, et Israël, qui impose un blocus sur cette mince langue de terre depuis 2007, ont forcé les pêcheurs à rester chez eux depuis près de deux semaines.

Hier matin, Rami Abou Amira a reçu un appel des gardes-côtes palestiniens pour lui dire qu'il pouvait reprendre la mer. Mais preuve de la fragilité de la trêve en vigueur depuis vendredi, aucune confirmation n'était venue du côté israélien. «Nous allons quand même aller en mer mais pas très loin. Nous, les pêcheurs, nous avons peur que

les "navy" israéliens nous tirent dessus (...) Mais bon il faut bien manger», dit-il à l'AFP en préparant ses filets sur le petit port de Gaza.

Vendredi soir, des familles se sont pressées aussi dans les cafés du bord de mer pour fumer la chicha. Dans des boutiques du quartier al-Rimal, à Ghaza, au pied d'un immeuble d'une dizaine d'étages détruit dans un raid israélien, des mannequins en plastique habillés de collections 2021 étaient recouverts d'une épaisse couche de poussière. «C'est de la poussière des bombes israéliennes, qui s'est incrustée dans les vêtements. Nous ne pourrions vendre cette marchandise», explique Bilal Mansour, un vendeur de 29 ans. «Notre stock était plein, car nous nous préparions pour l'Aïd, la fin du ramadhan, où les ventes sont bonnes. Mais là, tout est perdu», renchérit Waël Amin Al-, propriétaire d'une boutique voisine, jonchée d'éclats de verre. «J'ai

peut-être perdu l'équivalent de 250 000 dollars en marchandise. Qui paiera pour tout ça ? Qui ?».

L'escalade de violence entre l'armée israélienne et le Hamas a fait 248 morts palestiniens, dont 66 enfants et des combattants, selon les autorités à Ghaza. En Israël, les salves de roquettes tirées de Ghaza ont tués 12 personnes y compris un enfant, une adolescente et un soldat, d'après la police. Juste après l'entrée en vigueur de cette trêve vendredi à 02h00, les deux parties ont revendiqué la victoire.

Le chef du bureau politique du Hamas, Ismaïl Haniyeh, a salué une «victoire stratégique» contre Israël et dit avoir «porté un coup sévère et douloureux qui laissera des marques profondes à l'entité» à son adversaire. «Nous avons atteint les objectifs, c'est un succès exceptionnel», a de son côté affirmé le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, en commentant l'offensive israélienne contre le territoire palestinien où vivent quelque deux millions de Palestiniens. «Plus de 200 terroristes dont 25 gradés ont été tués», a-t-il affirmé. Mais le cessez-le-feu annoncé jeudi soir par les deux parties n'a fixé aucun terme à l'arrêt des combats et reste à ce titre fragile.

«Nos ennemis n'ont aucun certificat d'immunité», a lancé le ministre israélien de la Défense, Benny Gantz, tandis qu'un porte-parole des factions armées



PH. > D. R.

palestiniennes à Ghaza a déclaré : «Notre message à l'ennemi est clair : si vous revenez, nous reviendrons aussi». Deux délégations égyptiennes sont arrivées en Israël et dans les Territoires palestiniens «pour surveiller» le respect du cessez-le-feu, selon des médias d'État égyptiens. Alors que plusieurs convois d'aide humanitaire d'urgence sont entrés dans Ghaza vendredi, le ministre égyptien des Affaires étrangères a indiqué avoir reçu un appel de son homologue israélien pour discuter des mesures nécessaires afin de faciliter les opérations de reconstruction de Ghaza. Le sujet de la reconstruction dans l'enclave est aussi pour Washington un levier diplomatique. Le président américain Joe Biden a affirmé vendredi son intention de mettre en place une aide financière «majeure» avec l'aide de la communauté internationale pour

«reconstruire Ghaza» mais sans donner au Hamas – considéré comme terroriste les États-Unis – «l'opportunité de rebâtir son système d'armement». Il a aussi relancé la solution à deux États, une Palestine indépendante aux côtés d'Israël, la qualifiant de «seule réponse possible», alors que le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, est attendu au Moyen-Orient «dans les prochains jours». Les négociations de paix israélo-palestiniennes, suspendues depuis 2014, achoppent sur de nombreux points dont le statut de Jérusalem-Est et la colonisation israélienne des territoires palestiniens. Preuve que la situation reste volatile, des affrontements quasi quotidiens entre Palestiniens et forces israéliennes ont lieu en Cisjordanie et parfois à Jérusalem-Est, secteur palestinien occupé par Israël.

M. M.



Commentaire

Victimes

Par Fouzia Mahmoudi

Le Canada est un pays qui aime à se faire discret sur la scène internationale et qui a souvent tendance à se mettre en arrière-plan, notamment, souvent derrière les États-Unis. Toutefois, il arrive que certains événements forcent les canadiens à se mettre au-devant de la scène comme ce fut le cas lorsque Justin Trudeau, Premier ministre du pays, avait démarré un conflit diplomatique avec la Chine, ou aujourd'hui lorsqu'un tribunal canadien statue contre l'Iran. En effet, l'Iran a commis un acte «terroriste» en abattant un Boeing ukrainien en janvier 2020 au départ de Téhéran, a tranché ce jeudi un tribunal canadien, ouvrant la voie à une demande d'indemnisation de familles de victimes. La Cour supérieure de l'Ontario a jugé que les tirs de deux missiles contre le vol PS752 de la compagnie Ukraine International Airlines étaient «selon toute probabilité» intentionnels, et considérés comme un «acte de terrorisme» aux yeux de la loi canadienne. «Les plaignants ont établi que la destruction du vol 752 (par l'Iran) était un acte de terrorisme», a conclu le juge Edward Belobaba, donnant raison aux quatre proches de victimes qui veulent pouvoir poursuivre l'Iran au Canada, selon leurs avocats. «La décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario est sans précédent dans la loi canadienne», se sont félicités leurs deux avocats, Mark et Jonah Arnold, dans un communiqué. «Elle aura un impact important pour les proches survivants des victimes qui cherchent à obtenir justice». Selon eux, cette décision ouvre la voie à des demandes d'indemnisation de ses clients envers l'Iran pour acte terroriste. Les plaignants réclament 1,5 milliard de dollars (1 milliard d'euros) de dommages et intérêts. Les États étrangers bénéficient généralement d'une immunité au Canada où ils ne peuvent être poursuivis au civil. Mais une loi datant de 2012 fait une exception pour les pays considérés comme soutenant le «terrorisme». Ottawa avait rompu ses relations diplomatiques avec Téhéran la même année. Trois jours après la catastrophe du vol PS752 survenue le 8 janvier 2020 à Téhéran, les forces armées iraniennes avaient reconnu avoir abattu l'appareil «par erreur». Dans son rapport final dévoilé en mars, l'Organisation de l'aviation civile iranienne (CAO) a blanchi ses forces armées. L'Ukraine a dénoncé une «tentative cynique de cacher les vraies causes» et Ottawa un rapport «incomplet» et sans «preuves tangibles». Parmi les 176 victimes figuraient 55 citoyens canadiens et 30 passagers ayant le statut de résidents permanents. Le Canada, s'il est un pays discret, sait élever la voix lorsque ses ressortissants sont touchés, reste à voir comment Téhéran réagira face à cette décision canadienne et si la République islamique fera de son côté un geste en faveur des familles des victimes.

F. M.

Birmanie

La junte menace de dissoudre le parti d'Aung San Suu Kyi

La junte au pouvoir en Birmanie depuis le coup d'État du 1er février menace de dissoudre le parti politique de l'ex-dirigeante civile démise, Aung San Suu Kyi, en invoquant des accusations de fraudes aux dernières élections législatives, a déclaré un responsable. L'enquête menée sur les résultats de ces élections de novembre 2020 est quasiment achevée, a ajouté vendredi le président de la commission électorale de l'Union de la Birmanie, Thein Soe. «Qu'allons-nous faire avec le parti (Ligue nationale pour la démocratie, LND) qui a (agi) illégalement, devrions-nous dissoudre le parti ou inculper ceux qui ont commis (ces actions illégales) en tant que traîtres envers la nation ? Nous allons réfléchir et envisager d'entreprendre cette action», a-t-il déclaré dans une vidéo postée sur le compte Facebook d'un média local. La commission électorale a rencontré vendredi les partis politiques pour discuter de possibles modifications du système électoral, mais la LND n'était pas représen-

tée à cette réunion. Le chef de la junte, le général Min Aung Hlaing, a justifié le coup d'État en invoquant des allégations de fraudes aux législatives de novembre, massivement remportées par la LND. Un média local a rapporté jeudi que la junte a supprimé la limite d'âge pour la mise à la retraite des généraux, ce qui permettrait au général Min Aung Hlaing de rester en fonctions même après ses 65 ans en juillet. La Birmanie est en proie au chaos et son économie est paralysée depuis le putsch. La répression des manifestants pro-démocratie et des dissidents a fait plus de 800 morts. Parallèlement, des dizaines de milliers de civils sont déplacés en raison d'affrontements entre l'armée et des milices ethniques, nombreuses dans le pays. Mme Suu Kyi, 75 ans, n'a pas été vue en public depuis son arrestation lors du putsch. Assignée à résidence dans la capitale Naypyidaw, elle devrait comparaître lundi pour la première fois en personne devant la justice. La lauréate du prix Nobel de

la paix 1991 a été inculpée à six reprises depuis son arrestation. Elle n'a pu rencontrer ses avocats que lors de brèves séances de visioconférences sous étroite surveillance des forces de sécurité. Elle est notamment poursuivie pour non-respect des restrictions liées à la pandémie, importation illégale de talkies-walkies, incitation aux troubles publics et violation d'une loi sur les secrets d'État datant de l'époque coloniale. Elle est aussi accusée d'avoir perçu plusieurs centaines de milliers de dollars et onze kilos d'or de pots-de-vin, mais n'a pas été inculpée pour «corruption». Si elle était reconnue coupable, elle pourrait être bannie de la politique, voire condamnée à de longues années de prison. La LND avait obtenu une majorité absolue aux législatives de novembre, critiquées pour un manque de transparence mais dont les résultats ont été «de manière générale, représentatifs de la volonté du peuple de Birmanie», selon l'Asian Network for Free Elections (Anfre).

Sahara occidental

Un séminaire international le 28 mai sur la cause sahraouie

■ La Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoo) et le Centre d'études et de documentation franco-sahraoui «Ahmed-Baba-Miske» organiseront le 28 mai un séminaire international par visioconférence, consacré à la cause sahraouie.



Par Lamine H.

Au programme de ce séminaire, placé sous le thème : «République arabe démocratique sahraouie (RASD) : le garant de la stabilité et de la sécurité régionale», figurent plusieurs conférences qui seront animées par des professeurs et académiciens issus de plusieurs pays.

Deux panels sont prévus durant ce séminaire et seront présidés par Pierre Galand, président de l'Eucoo, et par Mohamed Ould Cherif du Centre Ahmed-Baba-Miske.

Les conférences traiteront des thématiques de la sécurité,

du trafic de drogue et de la migration clandestine.

Selon le programme rendu public par les organisateurs, le Professeur Suleiman Cheikh, de université de Nouakchott (Mauritanie), interviendra sur le thème de l'instabilité et les problèmes de sécurité dans la région, alors que le Professeur des relations internationales Yahia Zoubir (Algérie) fera un exposé sur la lutte contre le trafic illicite et le rôle de la RASD.

Le Professeur Carlos Ruiz Miguel de l'université de Santiago de Compostela (Espagne) et le Professeur Jacob Mundy de Colgate University (Etats-Unis) feront

deux exposés sur l'impact négatif des politiques marocaines sur la stabilité dans la région méditerranéenne et sur la sécurité au Sahara occidental et au Sahel.

Une autre conférence est prévue sur la lutte menée par l'armée sahraouie contre le trafic de drogue et le narco-terrorisme et qui sera présentée par Habouba Breika, un responsable militaire sahraoui.

Le peuple sahraoui déterminé à recouvrer sa souveraineté sur l'ensemble de ses territoires

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé, jeudi, que le 48^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée sahraouie intervient dans une conjoncture spéciale, marquée par le retour à la lutte armée et la détermination du peuple sahraoui à recouvrer sa souveraineté sur l'ensemble de ses territoires.

Dans une déclaration à l'APS, Abdelkader Taleb Omar a souligné que le 48^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée sahraouie «intervient cette année dans une conjoncture particulière, marquée par le retour des Sahraouis à la lutte armée, suite à l'agression marocaine contre des civils sahraouis désarmés au niveau du passage illégal d'El Guerguerat le 13 novembre 2020».

A cette occasion, le diplomate sahraoui a relaté les faits marquant cette année la commémoration de cet anniversaire (20 mai), arguant qu'en plus du retour à la lutte armée, l'agression marocaine «a mis en échec le plan de paix».

Il a déploré, en outre, «le mutisme de l'ONU et l'incapacité de la Minurso à accomplir sa mission consistant à organiser un référendum sur l'autodétermination au Sahara occidental».

Dependant, a-t-il poursuivi, cette nouvelle situation a suscité «un plus grand intérêt à l'égard de la cause sahraouie à l'échelle internationale et un nouvel élan

dans les rangs du peuple sahraoui, déterminé plus que jamais à poursuivre la lutte armée contre l'occupant marocain». M. Taleb Omar est revenu également sur «l'échec du régime marocain qui poursuit sa politique de répression contre les Sahraouis dans les territoires occupés, en violation des droits de l'Homme, à imposer la politique du "fait accompli", notamment après l'annonce de l'ex-président américain, Donald Trump, sur la reconnaissance de la prétendue souveraineté du Maroc sur les territoires sahraouis».

Et d'ajouter que le Makhzen «a tenté de faire pression sur l'Espagne, la France et l'Europe en général pour suivre l'exemple de Trump, mais le résultat était contraire à ses attentes», soutenant que le nouveau président américain Joe Biden n'empruntait pas la même voie que son prédécesseur. Il a qualifié par ailleurs «l'invasion des enclaves de Ceuta et Melilla par les migrants marocains de tentatives visant à faire pression sur l'Espagne».

Il a rappelé, dans ce sens, la position «claire» du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) vis-à-vis de la question sahraouie.

Le peuple sahraoui célèbre le 48^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée, sous la direction de son unique représentant légal, le Front Polisario, dans un contexte marqué par le retour à la lutte armée.

L. H.

Libye/Retrait des mercenaires

L'ONU déplore des progrès «au point mort»

L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis, a déploré vendredi devant le Conseil de sécurité des progrès «au point mort» pour la réouverture de la route côtière entre Syrte et Misrata et le retrait des forces étrangères.

«Les progrès sur des questions-clés telles que la réouverture de la route côtière entre Syrte et Misrata qui relie l'est à l'ouest, et le début du retrait des mercenaires, combattants et forces étrangères sont au point mort», a-t-il dit lors d'une visioconférence du Conseil.

«De nouveaux retards dans la réouverture des travaux routiers vont à l'encontre des efforts visant à instaurer la confiance entre les deux parties et pourraient saper les efforts visant à faire progresser la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu, et à faire avancer la transition politique», a-t-il averti.

Sur ce sujet, l'ambassadrice américaine à l'ONU, Linda Thomas-Greenfield, a regretté l'absence d'avancées politiques. «Il est temps que les dirigeants libyens clarifient les bases constitutionnelles des élections nationales prévues le 24 décembre, adoptent la législation requise et veillent à ce que les scrutins ne soient pas retardés», a-t-elle dit, en réclamant

des progrès avant le 1^{er} juillet.

«L'utilisation, la présence et les activités continues de milliers de mercenaires, de combattants étrangers et de groupes armés, constituent une menace importante non seulement pour la sécurité de la Libye, mais pour la région dans son ensemble», a averti Jan Kubis.

«Il est essentiel d'assurer un départ ordonné des combattants étrangers, des mercenaires et des groupes armés ainsi que leur désarmement, démobilisation et réintégration dans les pays d'origine», a-t-il ajouté. «Tous les acteurs extérieurs impliqués dans le conflit doivent cesser leur ingérence militaire et commencer à se retirer de Libye immédiatement», a renchéri l'ambassadrice américaine. «Il n'y a pas matière à interprétation sur ce sujet. Tous veut dire tous», a-t-elle insisté. Selon l'ONU, plus de 20 000 mercenaires et militaires étrangers sont toujours en Libye.

Le Conseil de sécurité tient une réunion sur la Manul

Le Conseil de sécurité tient vendredi une réunion par visioconférence, suivie de consultations à huis clos, sur la Mission d'appui des Nations unies en

Libye (Manul).

Il est attendu que l'envoyé spécial du SG de l'ONU en Libye et chef de la Manul, Jan Kubis, présente un exposé sur les derniers développements politiques dans le pays, en mettant l'accent sur les préparatifs des prochaines élections générales du 24 décembre, le respect du cessez-le-feu en vigueur et la présence des forces et mercenaires étrangers.

Il est prévu que les membres du Conseil de sécurité évoquent la question de la mise en place d'une base constitutionnelle pour les prochaines élections ainsi que l'accord de cessez-le-feu signé le 23 octobre 2020 par les belligérants libyens, en demandant probablement des dispositions supplémentaires pour sa pleine mise en œuvre.

Les membres du Conseil réitéreront probablement leur appel au retrait complet de tous les combattants étrangers de Libye et mettraient en garde contre les effets potentiellement déstabilisateurs des forces étrangères en Libye sur les pays voisins.

La réunion sera aussi centrée sur les efforts coordonnés à consentir en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour contribuer au retrait en

temps voulu des combattants étrangers, en insistant, par ailleurs, sur les conditions de déploiement d'observateurs de l'ONU en vue de soutenir le mécanisme libyen pour la surveillance du cessez-le-feu.

Dans son nouveau rapport sur la situation en Libye, le SG de l'ONU a plaidé notamment pour la nécessité de poursuivre les progrès sur les plans politique, économique et sécuritaire, afin de permettre la tenue des élections nationales à la date prévue.

Il a appelé au respect de l'embargo militaire international sur les armes en Libye et faciliter le retrait des combattants étrangers, en rappelant la nécessité de déployer des observateurs internationaux afin de superviser le cessez-le-feu en vigueur.

Le chef de l'ONU a, en outre, insisté auprès des autorités libyennes sur la nécessité d'appuyer la Haute commission militaire conjointe 5+5 et d'œuvrer en vue de réunifier l'institution militaire, plaçant également en faveur de la création d'une Haute commission pour la réconciliation nationale.

Yanis H.



Fédération algérienne de tennis Noujeim Hakimi nouveau DEN

Le technicien algérien Noujeim Hakimi a été nommé au poste de Directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), a appris, vendredi, l'APS auprès de l'instance fédérale. Outre cette nomination, le jeune Abdelwakil Keciba est le nouveau directeur de la promotion et de la prise en charge des jeunes

talents sportifs, selon la même source. Pour rappel, l'autre technicien algérien, Abderrahmane Abdelmoumen, a été nommé à la tête de la Direction technique nationale (DTN) début avril dernier. Par ailleurs, la DTN a été renforcée par l'arrivée de l'arbitre international (bronze Badge) Nassim Belazri au poste de Directeur de l'organisation sporti-

Championnat national sur route de cyclisme (toutes catégories)

Aïn Témouchent, hôte de l'évènement

Le Championnat national sur route (toutes catégories) se déroulera du 1^{er} au 5 juillet 2021 à Aïn Témouchent (Ouest), a appris l'APS vendredi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), coorganisatrice de l'évènement avec la direction locale de la discipline.

«La domiciliation de ce Championnat national sur route à Aïn Témouchent a été confirmée lors de la dernière audience, accordée dernièrement au président de la FAC, Kheireddine Barbari, par le wali de cette wilaya, Mohamed Moumène», a-t-on encore précisé de même

source. Lors de cette audience, à laquelle était présent le directeur de la Jeunesse et des Sport de la wilaya, Amine Ameziane Chérif, les deux hommes ont abordé les différents aspects organisationnels du prochain Championnat national sur route, notamment la sécurité du parcours, l'hébergement et les besoins logistiques. Pour sa part, le wali a assuré le président de la FAC de son total soutien pour la réussite de cette compétition nationale, qui coïncidera avec le double anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Coupe arabe des nations (U20) Algérie

Lacet retient 37 joueurs pour un ultime stage de présélection

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Mohamed Lacet, a convoqué 37 joueurs, dont 13 évoluant à l'étranger, pour le troisième et dernier stage de présélection, prévu du 21 au 25 mai au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la Coupe arabe des nations, prévue du 17 juin au 3 juillet en Egypte, rapporte la Fédération algérienne (FAF) vendredi. «Il s'agit du troisième groupe de joueurs (nés en 2003-2004) convoqués par le staff technique qui sera soumis à un programme comprenant des séances d'entraînement et des oppositions», précise l'instance fédérale dans un communiqué.

Après un premier rassemblement qui a concerné un premier groupe de 32 joueurs du 6 au 9 mai 2021 au CTN de Sidi Moussa, le sélectionneur national des U20, Mohamed Lacet, a retenu un nouvel effectif de 34 joueurs pour un deuxième stage de présélection, clôturé mercredi par l'organisation, durant la matinée, d'un troisième et dernier match d'évaluation.

La dernière sortie de la sélection algérienne des moins de 20 ans remonte au mois de décembre 2020, à l'occasion du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la CAN-2021 en Mauritanie. Les juniors algériens, alors dirigés par Saber Bensmaïn, n'avaient pas réussi à décrocher leur billet qualifi-

catif après avoir terminé à la 4^e et dernière place avec un seul point.

Liste des 37 joueurs :

Mellala Oussama (CA Batna), Tebani Abdelghani, Ghanem Adel, Cherchour Kamel (MC Alger), Bourahli Yasser Abdelkader, Messaoud Salem, Mohra Abderazak, Redaoui Chamseddine, Chérif El-Ouezani Aymen (ES Sétif), Belhadj Chekal Afari, Bouteba Mousse Ramy (CS Constantine), Naâmani Abdelkrim (USM Alger), Rebouh Soheib, Hamoudi Mohamed, Boukerchaoui Billel, Gaïd Ahmed, Hamadi Abdellali (CR Belouizdad), Ouakrif Abdelghani (O.Médéa), Ziane Billel (JSM Béjaïa), Laâlam Abdelghani, Garef Anes (Paradou AC), Zouiche Mohamed (CRB Dreaan), Taïbi Sid Ali (USM Blida), Omar Mohamed Rafik (Académie FAF), Ousmaïl Djibril (Angers SCO/France), Bendris Salah Eddine Kais, Ahmane Fael (AS Saint-Etienne/France), Zegai Mohamed Billel, Messali Rafik (Toulouse FC/France), Bouaoune Issam (Valenciennes FC/France), Adjaoudi Massil (RC Lens/France), Dehilis Rayan (O. Marseille/France), Ait Amer Younes Abdelkrim (Bayern Munich/Allemagne), Noah Hamdaoui (Dijon FCO/France), Belmokhtar Mohamed (Lille OSC/France), Mahor Samy (La Gantoise/Belgique), Matubanzia Simba Kamel Pierre (Troyes/France).

Coupe de la CAF/JSK-CS Sfax

Les Canaris à 90' des demis

■ La JS Kabylie dispute cet après-midi le match retour des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine face à la formation tunisienne du CS Sfax, avec l'ambition de passer en demi-finale de la C2.



Les Kabyles croient en leur étoile

Par Mahfoud M.

Vainqueur (1/0) au match aller, les Canaris sont à 90 minutes de la qualification au dernier carré qui se jouera sur des détails. Sachant ce qui les attend lors de cette rencontre, les poulains de Lavagne doivent être concentrés sur leur sujet tout au long de cette empoignée et ne pas laisser d'espaces aux Tunisiens qui pourront les exploiter, d'autant plus qu'il s'agit d'un adversaire redoutable qui a l'habitude de jouer les premiers rôles dans ce genre de compétition. En effet, Sfax n'a pas dit son dernier mot et ne compte pas se

présenter en victime expiatoire, et les Kabyles doivent être sur leurs gardes pour ne pas se faire surprendre, d'autant plus que tout reste possible dans un match de football. La JSK se présentera avec un effectif au complet, vu que l'infirmerie est vide, et tous les joueurs sont prêts pour relever le défi au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou qui sera certainement le théâtre d'un match au sommet dans une grande affiche maghrébine. Disputant une saison honorable, les Jaune et Vert souhaiteraient aller le plus loin possible dans cette compétition africaine, et pourquoi pas revenir aux premières loges après avoir

déjà décroché trois titres dans cette compétition au cours des années 90/2000. Les Kabyles sont prêts à relever le défi et gagner ce titre qui tient à cœur aux supporters qui seront scotchés à leurs écrans, étant donné que la rencontre se jouera à huis clos, Covid-19 oblige. Le plus important est qu'ils se donnent à fond pour ne pas avoir à le regretter, d'autant plus que ce n'est pas tous les jours qu'on atteint ce stade de la compétition. Il s'agit de bien négocier cette sortie et ne pas se suffire du résultat du match aller en recherchant le nul vierge.

M. M.

Ligue africaine de basket-ball (BAL)

Le match GSP-Zamalek reprogrammé lundi

Le match opposant le club algérien du GS Pétroliers au Zamalek d'Egypte, prévu initialement mercredi dans la «bulle» de Kigali (Rwanda) pour le compte de la 2^e journée du groupe C de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), a été reprogrammé lundi (17h30, heure algérienne), a annoncé vendredi la BAL. Cette rencontre avait été reportée «en accord avec les règles du protocole sanitaire en place

dans la bulle de Kigali», avait indiqué un communiqué de la BAL, publié mercredi. La BAL n'a pas précisé si des cas de Covid-19 ont été détectés dans la «bulle» sanitaire de Kigali. Avant d'affronter le Zamalek, les Pétroliers devaient affronter hier (13h00), le Ferroviario Maputo du Mozambique, pour le compte de la 3^e journée du groupe C. Lors de la 1^{re}, disputée lundi dernier, le GS Pétroliers s'est incliné

face à l'AS Douanes (76-94), alors que le Zamalek a battu le Ferroviario Maputo (71-55). La première édition de la BAL, une nouvelle ligue professionnelle, fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale (FIBA) et la Ligue nord-américaine (NBA), se dispute dans une «bulle» à Kigali, avec un protocole sanitaire très strict pour les 12 équipes participantes, afin de faire face à la pandémie de Covid-19.

Championnats d'Afrique de judo 2021

Fethi Nourine en or chez les -73 kg

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a enrichi de trois médailles sa moisson aux Championnats d'Afrique «seniors» actuellement en cours dans la capitale sénégalaise, Dakar, dont une en or, remportée par Fethi Nourine, chez les messieurs de moins de 73 kilos, lors de la deuxième journée de compétition, disputée vendredi. En effet, auteur d'un sans faute, Nourine a tout dévasté sur son passage, pour atteindre brillamment la finale, où il dominait le Gambien Faye N'Jie par Wazari, après quatre minutes de combat. Les deux autres médailles algériennes lors de

cette deuxième journée de compétition étaient en bronze, et ont été l'œuvre de Belkadi Amina et Souad Belakehal, respectivement chez les moins de 63 kilos (dames) et les moins de 70 kilos (dames), alors que le quatrième représentant algérien engagé ce vendredi, en l'occurrence Houd Zourdani, s'est contenté de la cinquième place chez les moins de 73 kilos (messieurs). La sélection algérienne porte ainsi son capital à six médailles : 1 or, 1 argent et 4 bronze, après deux journées de compétition. Ce qui lui permet d'occuper provisoirement la troisième place au classement général des médailles, derrière la Tunisie (1^{re}), le Maroc

(2^e) et devant l'Egypte (4^e). Les trois premières médailles de la sélection algérienne (1 argent et 2 bronze), ont été décrochées lors de la première journée de compétition, disputée jeudi. La médaille d'argent a été l'œuvre de Waïl Ezzine chez les moins de 66 kilos (messieurs), après sa défaite en finale de la catégorie, face à l'Egyptien Ahmed Abdelrahman. Les deux médailles de bronze, quant à elles, ont été remportées par Mohamed Rebahi chez les moins de 60 kg (messieurs), ainsi que par Yasmine Halata, chez les de moins de 57 kilos (dames).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi-Ouzou/Novo Nordisk

20 millions d'unités d'antidiabétique orale produites annuellement

L'USINE d'insuline relevant de Novo Nordisk Algérie, sise à Tizi-Ouzou, produit annuellement 20 millions d'unités d'antidiabétique orale (ADO) sous forme sèche, a déclaré son représentant, Karim Djerroud, se félicitant de la démarche de «précurseurs» initiée depuis près de 30 ans en faveur des diabétiques, par cette entreprise pharmaceutique internationale. «L'usine de Novo Nordisk Algérie de Tizi-Ouzou active depuis 20 ans et produit 20 millions d'unités d'antidiabétique orale (ADO) par an, sous forme sèche, sachant qu'elle emploie 234 personnes sur un effectif total de plus de 600 employés à l'échelle nationale», a déclaré à l'APS le directeur des affaires publiques et Market Acces du laboratoire danois, en marge de la célébration par ce dernier du «Centenaire de l'insuline».

Avec le site de Tizi-Ouzou et celui de Boufarik (Blida) destiné à la production d'insuline sous forme de stylo injectable pré-rempli, en se basant sur les produits les plus innovants, l'Algérie est «le seul pays au monde à disposer d'un outil industriel aussi solide», se réjouit-il, avant de souligner la démarche de «précurseurs» initiée par ledit laboratoire en matière de «programmes d'éducation thérapeutique au profit des patients».

Ceci, en sus des «programmes de partenariat initiés avec les autorités en charge de la santé», a-t-il ajouté, citant notamment la création, il y a 10 ans, de la «Clinique mobile» à Alger, dédiée au dépistage du pré-diabète et du diabète méconnu au sein de la population, ainsi que la mise en place

de «baromètres à même de générer des données algériennes s'agissant du diabète, au lieu de s'appuyer sur celles étrangères».

L'enjeu, a explicité M. Djerroud, étant de «permettre aux pouvoirs publics d'exploiter les statistiques nationales pour les besoins d'une politique de soins adaptée à l'Algérie», insistant sur «la mise à la disposition par Novo Nordisk des innovations thérapeutiques pour les patients algériens, en plus de leur accompagnement».

Dans le cadre de la célébration du centenaire de la découverte de l'insuline, Novo Nordisk a tracé un programme de deux jours contenant notamment des conférences thématiques animées par des spécialistes à l'instar de celle du P^r Aïssa Boudiba, ancien chef de service de diabétologie au CHU Mustapha-Pacha, lequel a insisté sur «le respect des règles d'hygiène de vie» afin de se prémunir contre cette pandémie mondiale dont le nombre de patients «a doublé en deux décennies, alors que les prévisions avaient prédit cette hausse pour 2040». «En dépit de la découverte de l'insuline, qui était un miracle dans l'épopée des sciences médicales, l'impact délétère de l'environnement demeure lourd.

Nous sommes en contresens des recommandations en matière d'hygiène de vie», déplore-t-il, s'indignant contre «la dizaine de fast-foods qui s'alignent sur une même rue» et contre laquelle il préconise une «légalisation stricte pour son contrôle».

Anis H.

Agression d'enseignantes à Bordj Badji-Mokhtar



Aïn Defla

Arrestation de deux individus ayant subtilisé 3 millions de DA via les réseaux sociaux

■ Deux individus ayant subtilisé 2,75 millions de DA à leurs victimes en recourant aux réseaux sociaux, ont été interpellés par les services de sécurité à El Amra (Ain Defla), a-t-on appris, vendredi, auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Par Slim O.

Suite à des plaintes de sept citoyens résidant dans diverses régions du pays, faisant état d'un individu de Aïn

Defla qui leur a subtilisé, par le biais du réseau social Facebook, un total de 2,75 millions de DA, les éléments de la sûreté ont mis au point un plan visant sa neutralisation, a-t-on indiqué. Après

avoir identifié l'escroc en question âgé de 31 ans, lequel se présentait comme un commerçant de gros de produits alimentaires, les policiers l'ont arrêté en milieu de semaine, au niveau de son domicile sis à El Amra (15 km au nord-est du chef-lieu de wilaya), a-t-on ajouté. La fouille minutieuse de son domicile a permis aux services de sécurité de mettre la main sur 11 cartes d'identité biométriques et autant de photocopies, ainsi que sur dix puces de téléphones portables, a-t-on fait savoir. Acculé, le présumé coupable a reconnu recourir au réseau social Facebook pour nouer des contacts avec des commerçants de détail, qui lui remettaient de l'argent sans se voir remettre la marchandise comme convenu au préalable, a-t-on précisé. Les investigations poussées des services de sécurité ont permis d'arrêter son acolyte (62 ans), a-t-on signalé. Présentés jeudi devant les instances judiciaires de Aïn Defla, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt dans l'attente de leur jugement, a-t-on indiqué de même source.

R. I.

S. O.

«Le Monde»

Le régime marocain est prêt à «sacrifier froidement sa jeunesse sur l'autel de ses intérêts diplomatiques»

EN ORCHESTRANT un subtil afflux migratoire dans l'enclave espagnole (Ceuta), Rabat a provoqué une grave crise avec Madrid et, par-delà, Bruxelles, a indiqué le journal français «Le Monde» dans son éditorial paru vendredi, soulignant que l'épisode a jeté une lumière crue sur la véritable nature du régime marocain qui est prêt à «sacrifier froidement sa jeunesse sur l'autel de ses intérêts diplomatiques». «La montée de la tension à Ceuta a de quoi alarmer. Sous l'œil passif de la police marocaine, près de 8 000 Marocains, souvent très jeunes, ont réussi à se glisser en début de semaine à l'intérieur de l'enclave espagnole sur la côte septentrionale du royaume», a expliqué le quotidien dans son éditorial. Jeudi, après l'expulsion

de 5 600 de ces migrants vers le Maroc, soutient le journal, «cet épisode va marquer durablement les relations entre Rabat et Madrid et, au-delà, Bruxelles», car cette crise, explique la même source, «a été mûrie et mise en scène par les autorités marocaines, dont la police a quasiment montré la voie de Ceuta à une jeunesse en pleine détresse sociale». L'attitude de Rabat constitue un fâcheux précédent, selon le quotidien qui a précisé que «l'origine de la crise est connue»: Rabat a vécu comme un geste d'inimitié inacceptable l'hospitalisation sur le sol espagnol du président sahraoui, Brahim Ghali. «C'est un pari risqué. La réputation internationale du Maroc en sort fortement dégradée», affirme «Le Monde»,

indiquant que «les scènes d'adolescents et même de nourrissons risquant leur vie dans les eaux de Ceuta avec la complicité de la police marocaine trahissent le cynisme d'un pouvoir prêt à sacrifier froidement sa jeunesse sur l'autel de ses intérêts diplomatiques». Elles illustrent également, ajoute la même source, «la précarité sociale dans laquelle végètent des catégories entières de la population, à mille lieues du Maroc scintillant que certains thuriféraires se plaisent à vanter à Paris et ailleurs». L'éditorial a souligné qu'«il est temps de sortir d'une certaine naïveté dans le regard porté sur le Maroc» qui connaît une régression autoritaire inquiétante, «comme en témoignent des emprisonnements de journalistes et d'intel-

lectuels critiques», et l'un d'entre eux, Soulaïman Raïssouni, risque actuellement sa vie, en grève de la faim. Depuis lundi, une marée humaine de plus de 8 000 candidats à l'exil, en très grande majorité des Marocains, a rejoint sans entrave le petit port espagnol à la faveur d'un relâchement des contrôles frontaliers de la part du Maroc. Parmi eux, un nombre impressionnant de jeunes partis seuls ou d'enfants en bas âge, emmenés par leur famille. Plusieurs ONG espagnoles et marocaines ont dénoncé le fait que ces mineurs se retrouvent victimes de la brouille entre les deux pays et s'inquiètent de les voir expulsés vers le Maroc.